



Réserve Naturelle
MARAIS DU VIGUEIRAT



Conservatoire
du littoral



Fiche de poste

Réduction de l'empreinte écologique

Service Civique

Les Marais du Vigueirat, site naturel protégé du Conservatoire du littoral et Réserve naturelle nationale, se trouvent à l'intérieur du Parc naturel régional de Camargue. Le site est géré par l'association des Amis des Marais du Vigueirat (AMV) et a pour vocation première la gestion et la protection des milieux naturels, mais également le maintien d'activités humaines, notamment l'accueil et l'ouverture au public.

A ce titre, l'association propose différentes activités de découverte de la nature en visites libres ou guidées, à destination du grand public, des scolaires, des étudiants et techniciens de l'environnement, etc. L'ensemble de ces animations ayant pour objectif de sensibiliser un public le plus large possible à la nécessité de préserver notre patrimoine naturel en vue de le transmettre aux générations futures.

Afin de rendre compatible protection de la nature et accueil du public, diverses mesures et certifications environnementales ont été mises en place sur le site afin de réduire l'empreinte écologique des activités humaines sur le site. A ce titre, les Amis des Marais du Vigueirat souhaitent accueillir un jeune en volontariat de Service Civique.

Mission principale

Le jeune engagé dans la mission de service civique aura pour mission principale de contribuer à la diminution de l'empreinte écologique de la Réserve naturelle nationale des Marais du Vigueirat ;

Concrètement, le jeune sera amené à participer aux côtés du régisseur, à des missions de veille, de contrôle et d'application de diverses mesures prises par le gestionnaire des Marais du Vigueirat dans le cadre de sa politique et de sa déclaration environnementale, sur les thèmes de l'eau (économie d'eau, utilisation des eaux pluviales), de l'énergie (suppression des énergies fossiles en faveur des énergies renouvelables) des déchets (tri, recyclage, compostage), et des transports (utilisation de véhicules électriques, co-voiturage, transports doux, éco-mobilité). Il participera ainsi à la sensibilisation des salariés de la structure mais également des riverains du site et notamment de la population locale.

Par ailleurs, le jeune contribuera à la sensibilisation du grand public à travers la participation à des événements festifs et culturels, dans lesquels diverses actions seront réalisées (animations, démonstrations etc.) en faveur de la réduction de l'empreinte écologique (tri des déchets, recyclage etc.)

Missions secondaires

- Participation à la vie de l'association en général
- Participation à la diffusion des valeurs de l'association
- Participation à différentes actions en faveur de la protection et de la gestion de la nature (comptages d'oiseaux, chantiers d'arrachage d'espèces invasives etc.)

Afin de remplir au mieux la mission, il sera préférable que les jeunes candidats aient un attrait particulier pour la nature et l'environnement, soient à l'aise avec le public, les animaux et notamment les chevaux.

Conditions de la mission

Type de contrat :

Contrat de Service Civique

Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans conditions de diplôme.

Durée hebdomadaire de la mission :

35h hebdomadaires du 1er mars au 30 novembre 2017 (9 mois).

Travail régulier le week-end.

Rémunération :

573,65 € par mois.

Possibilité d'hébergement sur place.

Accès à une cuisine collective pour les repas du midi.

Relations fonctionnelles :

L'animateur nature travaillera au sein d'une équipe composée de 4 animateurs nature et sera placé(e) sous la responsabilité du chef du service accueil du public des Marais du Vigueirat.

Dépôt des candidatures (CV + LM)

Par mail ou par courrier postal auprès de :

Mme Caroline MEFFRE-GAZZERA

Les Amis des Marais du Vigueirat

13104 MAS-THIBERT

Caroline.meffre@espaces-naturels.fr

www.marais-vigueirat.reserves-naturelles.fr